

La panne



Jean-Yves Ruf

Dürrenmatt avait un sens prodigieux de la fable. Dans *La panne*, il imagine un représentant que sa Studebaker laisse en rade, un soir dans un village de campagne. Suite à un concours de circonstances, il est invité à loger dans la maison d'un retraité, où justement se réunissent quelques amis. En fait, chacun d'entre eux a autrefois exercé une profession liée à la loi : juge, procureur, avocat et même... bourreau !

On propose alors au visiteur providentiel de jouer à un jeu : un procès fictif qui occuperait la soirée, par ailleurs arrosée de grands crûs et agrémentée de mets succulents, où il pourrait tenir le rôle de l'accusé. Grisé par le côté jovial de l'affaire, Alfredo Traps accepte de bon cœur, persuadé qu'il ne risque rien. C'est alors une subtile horlogerie qui se met en marche, un mécanisme machiavélique qui aboutit à la culpabilité. De toute façon, l'innocence existe-t-elle ? Ce thème semble faire écho à *Mesure pour mesure*, la pièce de Shakespeare que Jean-Yves Ruf avait également mise en scène.

28.05. → 20.06.2010

La Passerelle

Mise en scène :

Jean-Yves Ruf

***La panne* est un texte sur la justice. Est-ce un thème important pour vous ?**

Oui. J'ai toujours été fasciné par la question de la justice. *Mesure pour mesure* de Shakespeare, pièce que j'ai montée la saison dernière, traite essentiellement de cela aussi. Ces textes entretissent toujours deux niveaux de justice : celle des hommes et celle de Dieu. Et cette dernière dépasse de loin la problématique purement chrétienne. Dieu, ce serait cette voix secrète et d'une implacable lucidité qui nous souffle la vérité sur nous-même. Comme Jung le suggère, l'image de Dieu en nous est un aspect fondamental de la psyché humaine. Quelle est la plus grande et la dernière instance de condamnation pour Traps ? Zorn, le procureur à la retraite, vieillard infatigable, qui mène l'interrogatoire à table, tout en se goinfrant ? Ou Traps, dernier procureur de lui-même, qui éprouve un soulagement immense à se connaître enfin ? Dürrenmatt est trop bon écrivain pour y répondre explicitement, mais tout son texte est innervé par cette question. Vaut-il mieux être traqué par un appareil judiciaire ou par sa propre conscience ? On peut passer entre les mailles de la justice humaine, on échappe plus difficilement à soi-même.

Selon quels critères avez-vous réuni les interprètes de ce projet ?

Je n'ai pas de critère avoué à part l'intuition d'une rencontre. Pour moi les acteurs sont des créateurs, ils ne sont pas là pour répondre à une projection que j'aurais sur le personnage, mais au contraire pour déjouer mes propres attentes, et chercher l'endroit de vie qui ne se trouve ni chez eux ni chez moi, mais « entre ». En ce qui concerne ce projet, j'avais envie de rencontrer des acteurs suisses romands, avec qui j'ai jusqu'alors assez peu travaillé. A partir de là, j'ai demandé conseil autour de moi, et j'ai suivi mon intuition. Je peux évidemment me référer à ce que je connais d'eux sur un plateau, mais cela ne suffit pas. J'ai besoin de « flairer », comme font les animaux. Je fais plus confiance à un moment passé autour d'un verre qu'à une audition.

Quelle est l'œuvre (film, arts plastiques, livre...) qui vous a récemment marqué et pourquoi ?

Dernièrement, un autre livre de Dürrenmatt, un recueil de nouvelles, *La ville*, chez Albin Michel. Ce sont les premiers textes de Dürrenmatt, baroques et irrationnels comme le sont nos rêves.

Du 28 mai au 20 juin 2010**La Passerelle****Mise en scène :****Jean-Yves Ruf****Traduction :****Hélène Mauler****René Zahnd****Lumière :****Christian Dubet****Son :****Jean-Damien Ratel****Scénographie et accessoires :****Laure Pichat****Avec :****Maurice Auffer****Michel Cassagne****Bruno Dani****Roland Sassi****Roland Vouilloz****Durée : environ 1h20****Age conseillé : dès 14 ans****Genre : théâtre****L'Arche est agent du texte représenté.****Coproduction :****Théâtre Vidy-Lausanne****Chat Borgne Théâtre (compagnie conventionnée par la DRAC Alsace)**

Vendredi	28.05.	20h00
Samedi	29.05.	20h00
Dimanche	30.05.	relâche
Lundi	31.05.	relâche
Mardi	01.06.	20h00
Mercredi	02.06.	20h00
Jeudi	03.06.	20h00
Vendredi	04.06.	20h00
Samedi	05.06.	20h00
Dimanche	06.06.	18h00
Lundi	07.06.	relâche
Mardi	08.06.	20h00
Mercredi	09.06.	20h00
Jeudi	10.06.	20h00
Vendredi	11.06.	20h00
Samedi	12.06.	20h00
Dimanche	13.06.	18h00
Lundi	14.06.	relâche
Mardi	15.06.	20h00
Mercredi	16.06.	20h00
Jeudi	17.06.	20h00
Vendredi	18.06.	20h00
Samedi	19.06.	20h00
Dimanche	20.06.	18h00